milieu de gens qui ne se feront pas le moindre scrupule de faire leur paix à nos dépens, ils nous livreront. Dans le second cas, nous connaissons le projet de Wimphen; nous paraîtrons les vils instruments du parti anglais; nous justifierons les apparences, les calomnies des hommes pervers qui s'attachent à notre perte, et nous serons déshonorés. Ainsi nous n'avions pas d'autre parti à prendre que celui de quitter Caen.

Mais ce parti ne devenait plus un problème; il était forcé dans les circonstances où nous nous trouvions. Il n'était pas douteux que Caen était pour nous une ville ennemie; il n'était pas douteux que nous y eussions été arrêtés, si la force départementale n'eût pas été là pour nous protéger. Aussi nous ne nous dissimulâmes pas que nous n'avions de sûreté qu'au milieu d'elle, qu'elle seule faciliterait et assurerait notre départ.

Le citoyen .... [1], du Finistère, venait nous voir tous les jours. Il nous était très-attaché; il est impossible de voir un homme plus sincèrement obligeant, plus attentif. Il fut le premier à nous offrir de nous prendre dans le bataillon, de nous mettre sur les rôles, de nous armer, de nous faire avoir l'étape; il prenait tout sur son compte; il s'exposait à tout, et la conduite qu'il a tenue à notre égard est au-dessus de tout éloge.

[1] Pétion ne le nomme pas. Meillan dit de lui : « Nous avions heureusement l'appui de l'armée, et le commandant du Finistère, le même qui nous avait sauvés le 10 mars à Paris, nous donna une garde de sûreté. » *Mémoires* de Meillan. — Meillan ajoute dans une note : « Il se nomme Fouchet la Bremaudière. J'apprends à l'instant que ce brave homme a échappé à la fureur des tyrans. »

---

# NOTES AUX MÉMOIRES DE PÉTION.

*Note* A. (*Voyez la page* 105.)

On trouvera, dans notre introduction, l'analyse d'une *Vie de Pétion* publiée en 1792, dans laquelle Pétion, alors maire de Paris, est sérieusement comparé à Jésus-Christ. L'admiration de Regnault, l'auteur de cet éloge enthousiaste, dépasse un peu les bornes. Il ne serait peut-être pas raisonnable de s'en rapporter exclusivement à son témoignage pour juger le degré de popularité dont Pétion a joui. Nous allons prendre une autre biographie presque aussi curieuse, écrite après la proscription des Girondins. On verra que l'honnête auteur de cette *Vie politique* avait partagé les illusions de Regnault sur Pétion. Regnault avait dit dans son *Préliminaire* : « Jusqu'ici Pétion a mérité des couronnes de toute la France; si, ce que je frémis de dire, s'il faisait un faux pas, un seul faux pas dans l'arène qu'il parcourt, après avoir été le panégyriste de ses triomphes, je serais le dénonciateur de ses échecs, et le censeur amer et inexorable de sa fragilité. » Après le faux pas du 2 juin, Regnault, l'ancien adorateur, devenu le *censeur amer et inexorable*, aurait donc pu écrire ce qu'on va lire.

Ce libelle lèche les mains des triomphateurs de la Montagne. Il ameute la populace, il la lance à la poursuite de la victime, sans haine, sans colère, ramassant tous les outrages, acceptant toutes les calomnies, accréditant toutes les rumeurs de la rue. Pas une preuve, pas un argument contre elle. Pétion était hier une idole et méritait d'être adoré, parce qu'il était le meilleur défenseur du peuple; aujourd'hui il est exécré, on demande à grands cris son supplice, parce qu'il est un traître, l'ennemi du peuple, l'*ami des scélérats de la Plaine contre nos bienfaiteurs de la Montagne*. Il n'explique pas ce prétendu changement de Pétion, encore moins le prouve-t-il. Ce sont des axiômes qu'il énonce. Il nous apprend aussi, cet inepte et meurtrier libelle, que Marie-Antoinette était la maîtresse de Pétion, que Pétion conserva les bonnes grâces du tyran et de son épouse; que si l'*appel au peuple* sur la condamnation de Louis XVI avait été adopté, « la France eût été dépeuplée, les travaux de vingt siècles eussent été perdus, des colonies étrangères seraient arrivées des quatre coins du globe pour occuper ce superbe sol ». L'histoire de la calomnie est celle de la sottise des peuples : ne la privons pas de ses plus riches matériaux.

VIE POLITIQUE DE JÉRÔME PÉTION, CI-DEVANT MAIRE DE PARIS, EX-DÉPUTÉ A LA CONVENTION NATIONALE, ET TRAÎTRE A LA RÉPUBLIQUE FRANÇOISE.

*Discours préliminaire.*

Ami lecteur, j'ai cru intéresser ta curiosité, et décourager les ennemis de ton bonheur et de ta liberté, en m'étant occupé à recueillir les détails de la vie politique de Jérôme Pétion, qui a joué un si grand rôle dans l'Assemblée constituante, dans l'administration municipale, et récemment dans la Convention nationale, du sein de laquelle ses intrigues antirépublicaines l'ont écarté et le livreront sans doute au glaive de la loi. Il est important, il est nécessaire à tout fidèle patriote, de connoître les replis du cœur humain; j'en ai pour preuves les artifices, les ruses, les moyens dont s'est servi Jérôme Pétion pour ramener le peuple sous le joug du tyran et lui forger des fers qu'il ne pourroit plus secouer, s'il n'étoit éclairé sur les odieuses et infernales manœuvres des traîtres qui ont joui de sa confiance.

Jérôme Pétion est un de ces hommes qu'il est d'autant plus utile d'approfondir, qu'il a eu plus d'art pour nous séduire et nous tromper. Sa conduite tortueuse et longtemps énigmatique suffit pour nous apprendre qu'il faut étudier les hommes en place avant de leur prodiguer des éloges extravagants et de leur accorder les témoignages d'une admiration précoce. C'est le reproche mérité qu'on fait aux François de s'extasier sur les talents, les actions et les vertus des hommes en place... L'expérience nous a démontré tant de fois les inconséquences de notre ridicule enthousiasme et de nos louanges fondées sur l'espoir incertain qu'un homme s'en rendra digne.

...Vous avez exalté, chanté, divinisé Jérôme Pétion comme Mirabeau; vous les avez regardés comme vos défenseurs, vos amis, vos bienfaiteurs; n'avez-vous pas aujourd'hui de grands motifs pour déplorer votre illusion?

---

Quantum mutatus ab illo! (VIRG.)

...Jérôme Pétion, fils d'un procureur de Chartres, ville capitale de la Beauce, reçut de la nature tous les avantages. Son père, homme avide et intéressé jusqu'à la friponnerie, comme l'ont été tous les hommes de sa profession dans l'ancien régime, et comme le sont encore ceux qui leur ont succédé sous d'autres dénominations[1], ne

[1] Il est triste et douloureux d'observer que dans tous les pays, que dans tous temps, les hommes qui ont interprété, prononcé les lois, ont été des imposteurs, des fripons, et qu'on n'ait point encore trouvé un remède aux abus attachés à ce malheureux état. (*Note de l'auteur de la* Vie politique.)



négligea rien pour l'éducation de son fils. Il le fit étudier d'abord et passer successivement par tous les degrés d'instruction qui achèvent de perfectionner un esprit laborieux et naturellement intelligent. A la fin de ses études, Jérôme Pétion prit le parti du barreau et exerça avec distinction la profession d'avocat à Chartres. Le père, restreint aux frauduleuses formes de la pratique et de la basse chicane, voyoit avec une satisfaction mêlée de quelque amour-propre et de vanité son fils commenter éloquemment les Cujas, les Bartole, les Loiseau, et tant d'autres légistes renommés seulement dans les cabinets des jurisconsultes modernes, mais embrouillés, verbeux, et aussi méprisés partout ailleurs qu'en effet méprisables. La triste science que notre jurisprudence, à la faveur de laquelle les coquins astucieux trouvent des moyens pour ruiner les honnêtes gens, pour dépouiller le foible et le pauvre, pour opprimer la veuve et l'orphelin! Doctrine funeste au genre humain, qui a usurpé l'empire de la raison et de la vérité. Que de maux tes cavillations, tes explications obscures, inintelligibles, n'ont pas faits sur la terre!

Le père Pétion, qui n'étoit que procureur, regardoit un avocat comme un homme très-éclairé, un personnage respectable et utile. Il étoit loin de se douter qu'un avocat réduit à la simple connoissance, à la seule étude des auteurs juridiques, est un être stupide et borné, un ennuyeux babillard, un acteur insupportable, s'il ne répare point l'aridité, la sécheresse de sa profession, par les grâces de l'élocution, les fleurs de la littérature, la connoissance de l'histoire, les lumières de la philosophie, l'énergie du sentiment, un heureux concours de talents naturels fortifiés d'une aimable et profonde érudition. Un avocat doit être rhéteur, logicien, poëte coloriste, et surtout un orateur doué d'un bel organe, d'une voix sonore et d'une figure majestueuse. Il ne doit pas courir après les expressions, les inversions; il faut pour intéresser qu'il écrive comme Élie de Beaumont, et qu'il parle comme parloient Cochin et Gerbier. Sans ces attributs précieux et rares, il ennuie, il assomme, il endort, et nous abuse en nous volant. D'après ce tableau, qu'il y a peu de bons avocats, et que c'est à juste titre que les hommes de sens et de goût les méprisent!

Mais Pétion, sans posséder tous ces avantages, n'étoit pas sans mérite. Il parle assez bien, écrit passablement, sent vivement, est pénétrant et délicat. Il n'a rien à regretter pour le physique; sa taille, sa figure, sa douceur, son urbanité, préviennent en sa faveur. C'est un homme aimable et très-aimable. Pourquoi faut-il qu'il soit pervers! Je souffre en le blâmant, en l'accusant; j'aurois beaucoup de plaisir à le louer.

A l'instant de la convocation des états généraux, les Chartrains jetèrent les yeux sur Pétion et le députèrent pour leur représentant. Ils avoient oublié les écarts de sa jeunesse, ses friponneries dans l'exercice de son état; ils étoient seulement frappés de sa petite éloquence, et en cette considération ils le préférèrent à tous ses rivaux.

Pétion, arrivé à Paris, à l'assemblée des états généraux, qui prit bientôt le titre d'Assemblée constituante, se montra fort bien. Il servit avec chaleur les intérêts du peuple, il combattit éloquemment les ci-devant grands seigneurs, la défunte noblesse et le clergé ambitieux. Il affecta une popularité enchanteresse, plaida sans cesse contre les concussionnaires, sangsues de la France. Comme il étoit sans fortune et qu'il n'en avoit point à espérer de son père, qui vit encore, mais qui a su divertir le fruit de ses rapines, il travailla pour s'en procurer. Il se jeta à corps perdu dans le parti des plébéiens, et se rendit redoutable au ci-devant monarque et à toute la cour. En coopérant à la confiscation des biens du clergé, à l'expulsion des moines, des évêques et des prêtres insermentés, il se fit aimer du peuple et détester des ambitieux fortunés.

Pétion fit sa fortune par un chemin tout opposé à celui qu on prend ordinairement pour s'enrichir. C'est un raffinement de ruse et de politique de sa part. Les autres ont cajolé les matadors opulents, en leur faisant bassement la cour, en devenant leurs pensionnaires, leurs gagistes, leurs parasites. Ce rôle dégradant leur cause, leur attire souvent des mortifications et des humiliations, mais cette sorte d'adulateurs sont cuirassés et n'ont point d'âme; ils sont habitués à dévorer les affronts, enfin ils écoutent; ils reçoivent avec complaisance une injure, un outrage pour un écu. Cette manière d'exister leur devient une habitude, ils en font un état, un commerce.

Ce principe n'étoit point celui de Pétion, qui est né sensible et glorieux. Ce législateur sentit que pour s'engraisser sans ramper il falloit qu'il se fît craindre du tyran et de ses acolytes dorés; il affecta un patriotisme sérieux, il porta des coups violents à tous les ci-devant fortunés, qui pour faire taire leur ennemi n'entrevirent pas d'autre moyen que de le séduire par l'appât de l'or. Pétion se montra d'abord difficile, résista à la séduction, pour se vendre plus cher et tirer un parti plus avantageux de sa trahison. Cette astuce lui réussit à merveille. Il se fit compter des sommes prodigieuses, il puisa dans toutes les bourses, et pour toute reconnoissance il se tut, ne monta que très-rarement à la tribune, encore étoit-ce pour y prononcer de ces motions inconséquentes, inexplicables, sur lesquelles tous les partis ne peuvent rien déterminer,



parce qu'ils ne les concoivent pas, ou qu'ils peuvent s'en faire tous une application favorable et conforme à leurs opinions. Par la ressource de ce dol, quand Pétion parla, il parla pour ne rien dire; mais il sentoit qu'il falloit qu'il parlât, pour ne pas laisser pénétrer aux patriotes qu'il les abandonnoit, et pour faire croire aux royalistes qu'il étoit de leur parti.

Cette conduite raisonnée et intéressée est bien celle d'un fourbe qui trompe tout le monde, pour voler tout le monde, et conserver sa réputation. Pétion, fin et adroit, se ménagea dans tous les esprits; il voyoit les grands qui le combloient d'accueil et de bienfaits : il étoit leur convive, leur ami; il étoit aimé, applaudi du pauvre peuple, pour lequel il sembloit s'apitoyer. Ces deux classes différentes étoient satisfaites, c'en étoit assez. Il étoit en outre membre des clubs patriotiques, dont il étoit l'observateur et l'espion. Les patriotes, qui étoient de bonne foi, le regardoient comme leur meilleur ami, et se félicitoient de le posséder sur leur bord. Ils ne se doutoient de rien, Pétion jouissoit de leur pleine confiance.

A l'époque du 21 juin 1791, quand le ci-devant despote s'évada clandestinement et nocturnement de Paris, avec sa famille, et fut arrêté à Varennes, Pétion étoit l'idole de l'Assemblée constituante et des Parisiens; aussi fut-il, par une suite de la confiance qu'on avoit en lui et de la prédilection qu'on lui portoit, proclamé un des deux députés [1] envoyés à Varennes pour ramener ce roi transfuge et sa famille. On s'imaginoit qu'il useroit dans cette commission d'une rigidité qui auroit été l'effet de la flamme patriotique.

Pétion et son collègue firent tout le contraire; ils auroient bien voulu favoriser les fuyards dans leur évasion; mais ne le pouvant, ils firent une cour galante à Marie-Antoinette. Ils étoient dans le fond du cœur ses amants rivaux; son imbécile, son grossier mari, à qui la perverse Autrichienne a tant de fois fait éprouver le sort de Vulcain, ne voyoit rien, ne se doutoit de rien; il buvoit et dormoit pendant le temps de la route. Je ne fais aucun reproche aux Parisiens et à toute la France d'avoir pris le change; car il faudroit que je commençasse par me l'adresser à moi-même; j'ai été trompé comme tout le monde; il n'y avoit que les initiés dans le mystère qui savoient le fin mot.

On pressent bien que la coquette, que la fine Antoinette eut beaucoup d'avantage à subjuguer les cœurs et les esprits de ces deux Adonis, qu'elle leur promit beaucoup, pour en tirer des promesses d'un résultat différent. Cette ci-devant reine de France, et

[1] L'autre député étoit ce petit Barnave, également traître à la patrie. (*Note de l'auteur.*)

ensuite des Français, leur tint exactement parole ; elle leur fit de superbes cadeaux et leur prodigua l'or et l'argent. Pétion et Barnave ne purent effectuer leurs promesses ; ils étoient observés de si près que la chose étoit trop difficile. Barnave, impatient, étourdi, ne put conserver son masque plus longtemps, il montra sa figure naturelle ; il découvrit ses véritables opinions, s'afficha royaliste avec d'autant plus de précipitation, que, libre encore de tout engagement matrimonial, les frères de Lameth, seigneurs fortunés et courtisans, lui promirent de lui faire épouser leur sœur unique, de qui il recevroit une fortune au-dessus de ses prétentions et de ses espérances. Mademoiselle de Lameth étoit jeune et jolie : que de raisons puissantes pour décider un amant ambitieux ! Je me rappelle à ce sujet ces deux vers de Voltaire :

. . . . . La fortune et l'amour
Sont deux aveugles nés qui gouvernent le monde.

Barnave fut présenté à mademoiselle de Lameth par ses frères ; il en fut reçu comme un amant protégé dont on veut faire promptement son mari. La bénédiction nuptiale ne tarda pas à cimenter leurs liaisons amoureuses. Ces deux cœurs étoient pressés de jouir, et souffroient du besoin d'aimer. Barnave, devenu riche, et honorablement allié, montra un mépris outrageant pour le peuple, le maltraita dans ses motions, ses discours. Ce n'étoit plus ce fier, ce courageux votant pour les intérêts des villes et des campagnes, qui, ferme patriote, se mesura plusieurs fois contre Cazalès, aristocrate forcené, et avoit terminé ses discussions oratoires en se battant avec lui. Barnave avoit embrassé l'ennemi qu'il avoit blessé, l'harmonie de la paix, la conformité d'opinions les avoient réunis ; en un mot, Barnave, ci-devant maire de Grenoble, n'avoit plus que les sentiments de sa nouvelle famille, il étoit Lamétisé, Cazalisé, Maurysé ; mais plus léger, plus inconséquent que Cazalès et l'abbé Maury, plus paresseux aussi et plus attaché à ses plaisirs, il s'ennuya de pérorer en faveur de l'aristocratie qu'il aimoit, en sa qualité d'aristocrate adepte. Il s'étoit attiré la juste indignation du peuple par son odieuse perfidie, il en craignoit la vengeance ; dans cette circonstance il disparut pour voler dans les bras de sa jeune épouse.

Pétion n'avoit pas le même rôle à jouer ; il étoit lié, il avoit femme et enfants ; il usa de finesse et voulut toujours plaire aux deux partis. C'étoit le seul moyen pour tirer d'un sac deux moutures. Il se conserva l'amitié d'Antoinette, peut-être même son amour, et captiva l'estime des patriotes. Les grands le gratifioient, il étoit secrètement l'âme de leur conseil, de leurs correspondances ; il amusoit le peuple en s'affichant son ami, son protecteur. Je n'ai jamais été la dupe des politessses, de l'affabilité de Lafayette, j'ai toujours démêlé sur sa figure la perversité d'un courtisan ; mais Pétion m'a trompé.



Au moment que l'Assemblée constituante se sépara, pour faire place à la seconde législature, Pétion disparut ; mais il ne fut point oublié. Il avoit eu le talent de se faire aimer si généralement, qu'on se ressouvenoit de lui, et qu'on le regrettoit. Quelques disgrâces vraies ou imaginées, dont il se plaignit publiquement dans certaines affiches, enflammèrent le cœur des Parisiens de l'ardeur de le venger. Le noir, le faux, l'avide Bailly, étoit forcé de céder les rênes de la municipalité. Alors on ne s'occupa plus que du désir de lui donner Pétion pour successeur ; il fut, malgré les intrigues de quelques ambitieux, proclamé à grands cris maire de la capitale de France, à la grande majorité des électeurs choisis par le peuple.

Il le faut avouer, Pétion monté sur le trône municipal affecta une popularité qui détruisit toute la mauvaise impression que Bailly avoit laissée après lui. Bailly étoit généralement détesté ; on savoit qu'il étoit dur par caractère, qu'il avoit coopéré au massacre des patriotes au Champ de Mars, à Vincennes, etc., de concert avec Lafayette ; on n'avoit pas oublié qu'il avoit été le premier à démontrer la nécessité de déployer le drapeau rouge et à faire proclamer la loi martiale. Il avoit fait commettre et toléré des assassinats de tout genre. Les cendres de ses victimes fumoient encore, et l'accusoient éloquemment ; les mânes plaintives des citoyens égorgés, leurs pères, leurs épouses, que dis-je? les épouses même massacrées, imploroient à grands cris, de la nation entière, une juste vengeance. Des familles désolées maudissoient Bailly et Lafayette ; le nom de ces deux assassins coalisés contre les patriotes étoit en exécration. Mais l'Assemblée constituante, aveugle sur ces deux monstres, étoit restée sourde à toutes les imprécations des Parisiens ; le mal étoit violent, le remède étoit désespéré ; le règne de Bailly et de Lafayette avoit duré trop longtemps, et les avoit mis à portée de porter des coups d'autant plus incurables qu'ils avoient été clandestins, et que les auteurs de nos blessures avoient trouvé les moyens de se disculper, et d'être même applaudis et protégés par la législature et la cour.

Le peuple parisien ne désiroit que le renouvellement de ces deux officiers indignes de leurs places. Dans ces circonstances épineuses, Pétion parut comme un soleil bienfaisant après un orage affreux. L'espérance renaît dans tous les cœurs. L'amabilité de Pétion prévient, tout le monde est bien accueilli, le premier et le dernier s'en retournent contents. Il ne faisoit aucune acception de personnes.